



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Les délais d'obtention des visas pour les représentants diplomatiques gambiens

Question écrite n° 7902

Texte de la question

M. Aly Diouara attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargé de la francophonie et des partenariats internationaux, sur les délais excessifs d'obtention des visas diplomatiques pour les représentants de la République de Gambie. Les délais actuellement constatés pour la délivrance de visas diplomatiques aux représentants gambiens souhaitant se rendre en France apparaissent anormalement longs. Cette situation contraste fortement avec le traitement réservé aux représentants d'autres États, souvent dispensés de visa pour les courts séjours, ou bénéficiant de procédures accélérées. Dans le cas spécifique de la Gambie, l'absence de représentation consulaire française à Banjul contraint les demandeurs à s'adresser à l'ambassade de France à Dakar, au Sénégal. Ce transfert interétatique complexifie la procédure et allonge de fait les délais, en dépit des dispositions prévues à l'article 23 du Code communautaire des visas. Face à ces difficultés, la France a, par le passé, conclu des accords bilatéraux avec certains États africains, tels que la Côte d'Ivoire, afin de faciliter les déplacements des représentants diplomatiques. Toutefois, les représentants gambiens ne bénéficient à ce jour d'aucun dispositif équivalent, ce qui entraîne des répercussions concrètes : annulations de missions officielles, absences lors de sommets, conférences ou réunions internationales d'importance. Ces entraves nuisent directement à la qualité du dialogue diplomatique entre la France et la Gambie et, plus largement, à la dynamique de coopération entre la France et le continent africain. En conséquence, il souhaiterait connaître les mesures que le Gouvernement envisage de prendre afin de réduire les délais de délivrance des visas diplomatiques, en particulier pour les représentants africains et notamment gambiens.

Données clés

Auteur : [M. Aly Diouara](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (5^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7902

Rubrique : Ambassades et consulats

Ministère interrogé : [Francophonie et partenariats internationaux](#)

Ministère attributaire : [Francophonie et partenariats internationaux](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er juillet 2025](#), page 5686